ARRÊTÉ

D’APPLICATION D’UNE SANCTION DISCIPLINAIRE DU 4ÈME GROUPE :

MISE À LA RETRAITE D’OFFICE

DE M/MME ........................................................................................

GRADE....................................................................................

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Considérant qu'il est reproché à M/Mme …….. d'avoir manqué à l'obligation de ………………………………………….,

*OU*

d'avoir commis (*préciser les faits constitutifs de la faute*) ……………………………………………………………… ………………………………………………………………………………………………………………………………….,

Considérant que M/Mme ……… a été informé(e)de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix

*(Le cas échéant)* Considérant que M/Mme ……… a pris connaissance de son dossier,

Vu l'avis motivé émis par le Conseil de Discipline le …… et proposant ……………………………… *(se reporter à la délibération figurant sur le procès-verbal du Conseil de Discipline)*,

Considérant

- que la sanction proposée par le Conseil de Discipline sanctionne comme il convient les faits reprochés à M/Mme ………,

OU

- que la sanction proposée par le Conseil de Discipline ne sanctionne pas assez sévèrement M/Mme ……… en raison des faits qui lui sont reprochés *(indiquer les motifs vous ayant conduit à prendre une sanction plus sévère que celle proposée par le Conseil de Discipline),*

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La mise à la retraite d’office, sanction du 4ème groupe figurant à l'article 89 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, est prononcée à l'encontre de M/Mme ………, grade ……

ARTICLE 2 : La présente sanction prend effet au …… *(au plus tôt à la date de notification).*

ARTICLE 3 : A la date précitée, M/Mme ……… est radié(e)des cadres et perd sa qualité de fonctionnaire.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

- CNRACL

- Comptable de la collectivité.

Fait à …… le ….…..….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire *(ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la présente notification devant le Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Cedex ou via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :